Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 073-217303288-20261005-D2026_069-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Pouvoirs	2
Votants	18
Pour	18
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
29 septembre 2026

Date d'affichage :
29 septembre 2026

Délibération D2026_069
Marché de travaux d'extension du restaurant, de la garderie scolaire et création de 2 salles de classe : avenants (1/2)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 5 octobre 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Viviers du lac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Myriam MONANGE.

Étaient présents : Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **BEAUCOURT** Emmanuel, M. **BROUIN** Jean-Philippe, M. **CARON** Bernard, M. **CHALENÇON** Thierry, M. **CHEVALLIER** Christophe, Mme **DAHMANI** Véronique, Mme **FRANÇOIS** Nathalie, M. **FUMET** Jean-François, M. **GRENARD** Michel, M. **MEKEDDEM** Nassim, Mme **MERMILLOD** Catherine, Mme **MONANGE** Myriam, Mme **MONNIER** Sophie, Mme **MORANT** Eloïse, Mme **TRIKI** Alexandra.

Pouvoir(s) : M. **ANDUGAR** donne pouvoir à MME ANDUGAR,
Mme **CORBET-CARON** donne pouvoir à M. CARON,

Absent(s) : Mme Jane **GINET**,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe BROUIN

Monsieur Bernard CARON, adjoint au maire délégué aux travaux de bâtiments rappelle à l'assemblée la délibération n° D2024_044 du 8 juillet 2024, laquelle précise les entreprises retenues dans le cadre du marché de travaux d'extension du groupe scolaire, de la garderie et du restaurant scolaire.

Toutefois, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux complémentaires, pour donner suite à des modifications en cours de chantier, dans le cadre du marché sous la forme d'avenants concernant les lots suivants :

Lot n°2 : entreprise PERROUSE
- Objet de l'avenant : démolition intérieur non prévue, fourniture et pose de tresses coupe-feu pour le traitement des joints de dilations suite à demande du bureau de contrôle, réalisation d'un fond de forme sous revêtement extérieur.
- Montant de l'avenant n°2 : 6.653,83 € H.T.

Lot n°4 : entreprise TAPIO
- Objet de l'avenant : moins-value pour la régularisation des quantités des postes 12.1 et 14.1 suite à la dépose partiel du préau, plus-value pour le remplacement d'une descente d'eau pluviale par une chaîne de pluie, fourniture et pose d'une descente d'eau pluviale sur caniveau.
- Montant de l'avenant n°2 : - 6.795 € H.T.

Lot n°6 : entreprise GB Bois
- Objet de l'avenant : ajout d'un brise soleil orientable en applique sur la façade Est et pose de film solaire réfléchissant.
- Montant de l'avenant n°3 : 3.076,00 € H.T.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 073-217303288-20261005-D2026_069-DE

Lot n°8 : entreprise EURO CO[illegible]

- Objet de l'avenant : reprise de doublage au R+1 de l'école maternelle.
- Montant de l'avenant n°1 : 3.385,00 € H.T.

Délibération D2026_069
Marché de travaux d'extension du restaurant, de la garderie scolaire et création de 2 salles de classe : avenants (2/2)

Lot n°11 : entreprise GAILLARD

- Objet de l'avenant : complément de prise HDMI et électrique dans les salles de classes.
- Montant de l'avenant n°7 : 1.018,80 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants tel que présentés,
- **DEMANDE** à Madame la maire d'intervenir auprès de la société ANKHA afin que la maîtrise d'œuvre prenne en charge le surcoût lié à la pose de tresses coupe-feu considérant qu'il s'agit d'un oubli de leur part,
- **AUTORISE** Madame la maire à signer lesdits avenant.

Le secrétaire de séance,

M. BROUIN

La Maire,

MAIRIE DE VIVIERS-DU-LAC 73420 SAVOIE

Myriam MONANGE